



Sanofi et Aviesan renouvellent leur partenariat pour accélérer la recherche en France

- Renouvellement du protocole de partenariat pour une période de trois ans -

Paris, France - Le 27 septembre 2013 – Sanofi (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) et Aviesan¹, l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé, annoncent aujourd'hui le renouvellement, pour une période de trois ans, du protocole de partenariat signé en 2010. L'objectif est de concourir à l'élaboration de nouveaux traitements ciblant des besoins médicaux non satisfaits, y compris dans le domaine des maladies rares, et de contribuer à l'excellence et au renforcement de la recherche et de l'industrie françaises au niveau international. Un accent particulier sera mis sur les projets de recherche translationnelle qui associeront des équipes cliniques avec des équipes de recherche fondamentale afin de traduire rapidement les avancées de la recherche en progrès médicaux.

« Ce nouvel accord, tout en renforçant les liens déjà existants, permettra d'explorer d'autres voies de recherche », a déclaré le Pr André Syrota, Président d'Aviesan. « La recherche translationnelle est une approche mêlant observations cliniques et recherches fondamentales. Le rapprochement des compétences industrielles et académiques prend ici tout son sens ».

Plusieurs projets relevant du nouveau partenariat sont en cours de discussion, notamment avec les centres d'excellence mis en place dans le cadre des investissements d'avenir et plus particulièrement en collaboration avec les IHU (Institut Hospitalo-Universitaire) et les IRT (Institut de Recherche Technologique).

« La signature de nombreux projets entre Sanofi et Aviesan depuis trois ans a fait de Sanofi le premier partenaire privé de la recherche académique dans les sciences de la vie », souligne le Dr Elias Zerhouni, Président Monde, Recherche & Développement de Sanofi. « Les comités stratégiques et opérationnels ont œuvré sans relâche pour réussir ce rapprochement entre les forces d'excellence académiques françaises et nos propres équipes. Nous avons tous à cœur de poursuivre ces échanges indispensables pour accélérer les découvertes scientifiques, pour le bénéfice des patients ».

Le rapprochement entre les équipes de recherche Aviesan et Sanofi permettra également de mettre en place des plates-formes technologiques, de financer des travaux de chercheurs (comme par exemple le programme ATIP-Avenirs), de boursiers CIFRE, de post-doctorants, ou encore le détachement de personnel.

Un Comité Stratégique et un Comité Opérationnel de Pilotage, composé chacun de huit dirigeants répartis également entre Aviesan et Sanofi, assureront la coordination des interactions

¹ Alliance constituée par le CEA, le CNRS, l'INRA, l'INRIA, l'Inserm, l'Institut Pasteur, l'IRD, la Conférence des Présidents d'Université et la Conférence des directeurs généraux de centres hospitaliers régionaux et universitaires.

entre les différents acteurs, la préparation et la validation des projets et le suivi de leur exécution.

A propos de la collaboration entre Sanofi et Aviesan depuis 2010

Le protocole de partenariat signé en 2010 entre Sanofi et Aviesan repose sur trois piliers. Tout d'abord, des contrats de collaboration avec des équipes de recherche Aviesan. Ensuite, la création d'équipes par de jeunes chercheurs soutenue par un financement complémentaire au programme ATIP-Avenirs, dispositif conjoint du CNRS et de l'Inserm. Enfin, Sanofi est membre du Copio (Comité de pilotage inter-organismes), chargé d'aider au montage et à la maturation de projets inter-organismes qui contribueront au progrès médical et au développement des industries de santé. Dans ce cadre, Sanofi a financé plusieurs projets.

En trois ans, Sanofi a signé 15 projets collaboratifs avec des équipes académiques françaises d'excellence d'Aviesan, a accordé un financement complémentaires à 16 jeunes chercheurs lauréats ATIP-Avenirs et s'est investi au sein de quatre projets COPIO. Plus de 10 millions d'euros ont été investis par Sanofi en 2012 dans le cadre de ces collaborations.

A propos d'Aviesan - Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé

L'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la Santé (Aviesan) est constituée par le CEA, le CNRS, l'INRA, l'INRIA, l'Inserm, l'Institut Pasteur, l'IRD, la CPU et la Conférence des directeurs généraux de centres hospitaliers régionaux et universitaires, ainsi que par 10 membres associés: Ariis, CIRAD, EFS, Fondation Mérieux, Ineris, Institut Curie, IRSN, IRBA, Institut Mines-Telecom, Unicancer. Aviesan a pour but de développer, au plus haut niveau dans tous les domaines de la recherche en sciences de la vie et de la santé, un continuum allant des recherches fondamentales à leurs applications. L'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé est organisée en 10 Instituts Thématiques Multi-Organismes, organes fonctionnels de la coordination des recherches, qui ont notamment pour rôle la réalisation d'un état des lieux de la recherche française par grandes thématiques. www.aviesan.fr

A propos de Sanofi

Sanofi est un leader mondial intégré de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et le nouveau Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: SAN) et à New York (NYSE: SNY).

Déclarations prospectives - Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès

commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2012 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2012 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts Media

Sanofi :

Laurence BOLLACK
Tél : 01 53 77 46 46
MR@sanofi.com

Aviesan :

Priscille RIVIERE
Tél : 01 44 23 60 97
presse@inserm.fr